

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Coup double pour les douaniers de Fréjus
qui saisissent près de 115 kg de cocaïne.**

Aix-en-Provence le 17 septembre 2026

Le **13 juillet 2026**, lors d'un contrôle dynamique les agents de la brigade des douanes de Fréjus (Direction régionale des douanes d'Aix-en-Provence) ont contrôlé sur l'A8 un véhicule Seat Leon immatriculé en Italie.

Le conducteur, après un refus d'obtempérer, prend la fuite en sautant par-dessus la glissière de sécurité en direction du grillage de l'autoroute. La fouille du véhicule permet la découverte de 52 pains de cocaïne pour un poids total de **57,719 kg d'une valeur de 3 809 454 euros**.

Sous l'autorité du parquet de Draguignan, une co-saisine est organisée entre la Direction Nationale du Renseignement et des Enquêtes Douanières (DNRED) de Nice et la DCOS du Var (Police Judiciaire de Toulon) pour identifier les infracteurs.

Un dispositif d'interception commun (Brigade des douanes de Fréjus, DNRED Nice, Police Judiciaire Toulon) est mis en place le **13 septembre 2026** au péage de Capitou sud sur l'A8 et permet le contrôle et la fouille d'un véhicule Peugeot 308 immatriculé en France.

Dans une cache spécialement aménagée 50 pains de cocaïne d'un poids total de **57,020 kg de sont découverts d'une valeur de 3 763 320 euros**.

La conductrice a été jugée en comparution immédiate le **16 septembre 2026** et condamnée à

- 5 ans d'emprisonnement avec mandat de dépôt,
- interdiction du territoire français pendant 10 ans ;
- amende douanière d'un montant de 7 572 774 euros ;
- confiscation des stupéfiants (114,739 kg) et des deux véhicules saisis le 13 juillet et le 13 septembre 2026.

Cette affaire illustre une nouvelle fois l'excellente collaboration entre les divers services de contrôle et l'autorité judiciaire, au service de l'investigation, et les résultats tangibles obtenus grâce à la mobilisation de tous contre le fléau du trafic de cocaïne.

Contact presse :

Sylvie LAFAGE adjointe régionale

06 64 53 01 84